

DISCOURS DU REPRESENTANT DU PRESIDENT DE L'UFHB

Monsieur le Directeur de l'Ufr Information, Communication et Arts (UFRICA)

Messieurs les sous-Directeurs de l'Ufr Information, Communication et Arts

Monsieur le Directeur du Centre de Recherches en Communication (CERCOM)

Monsieur le Directeur du Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC),

Messieurs les chefs de départements

Monsieur le Président du comité scientifique du colloque international pluridisciplinaire portant sur Allah Thérèse

Monsieur le Président du comité d'organisation et son comité

Mesdames et Messieurs, les chercheurs et enseignants chercheurs

Mesdames et Messieurs les participants au colloque sur Allah Thérèse

Chers étudiants et étudiantes

Chers amis-es de la Presse

Honorables invités-es

C'est avec un réel plaisir que je voudrais vous souhaiter la cordiale bienvenue. Et, comme on le dit en Côte d'Ivoire dans ce genre de situations : « Akwaba chez vous ! ». Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à notre invitation, à prendre part à ce colloque international portant sur Allah Thérèse. Notre pays recèle d'une grande diversité d'expressions musicales qui intéressent les chercheurs du monde entier. Notre université ne saurait être en marge de cette richesse artistique dont l'étude enrichit sans nul doute, la science.

La musique est partout. Elle fait partie de la vie des peuples dont elle retrace le vécu et les expériences qu'elles soient joyeuses ou non. Malheureusement, aujourd'hui, de nombreux jeunes naissent dans un monde où les pratiques musicales de nos traditions ancestrales sont quasiment noyées par ce qui vient d'ailleurs. Ces musiques venues d'ailleurs sont depuis les années post indépendantes dans une dynamique d'extinction de nos musiques populaires traditionnelles. Beaucoup d'acteurs auront pourtant eu le mérite de s'être dignement illustrés dans la valorisation de notre patrimoine artistique locale. Le récit de leur carrière révèle malheureusement un triste constat. Par exemple, au nord de la Côte d'Ivoire, la cantatrice Zélé de Papara a consacré toute son existence à la promotion du *djéguélé*, un instrument de musique

dont l'histoire fait corps avec la vie des peuples Sénoufo. Mais, cette brave musicienne connut une fin tragique, sa case s'étant écroulée sur elle pendant une forte pluie. À la lecture des conditions atroces dans lesquelles Zélé de Papara perdit la vie, il est aisé de comprendre le dénuement dans lequel elle vécut les derniers instants de sa vie.

À l'image Zélé de Papara, d'autres artistes ivoiriens ont vécu intensément leur art, se faisant le porte-voix de notre patrimoine musical. Ils ont vécu et fini généralement leur carrière dans le dénuement ou la pauvreté. Malgré le talent artistique dont ils ont fait montre, la joie qu'ils ont distillée partout où ils ont eu l'opportunité de faire montre de leur savoir et savoir-faire, ces artistes traditionnels n'ont, pour la plupart, pu tirer profit de leur carrière. Ils n'ont pas été récompensés à la hauteur de ce qu'ils ont apporté au patrimoine de notre pays.

Citons un autre cas, celui de la chansonnière Allah Thérèse qui nous réunit dans le cadre de ce colloque. Née en 1935 à Gbofia, sous-préfecture d'Angoda dans la ville de Toumodi, en Côte d'Ivoire, la chanteuse Allah Thérèse, de son vrai nom Kouadio Allah Thérèse, appelée affectueusement "la diva ivoirienne aux pieds nus", est une figure emblématique de la musique traditionnelle baoulé. Elle est décédée le 20 janvier 2020 après environ 63 ans de complicité avec son époux et compagnon musical de tous les temps, Béhibro N'Goran dit N'Goran La loi, virtuose de l'accordéon, décédé le 20 mai 2018, à l'âge de 87 ans. Allah Thérèse, tout comme Zélé de Papara, n'aura pas vraiment profité de son art à la mesure de son immense talent et sa contribution à la valorisation du riche patrimoine baoulé. Après environ une soixantaine d'années de carrière musicale, elle révélait ceci en 2019, à l'écrivain N'goran Etienne Kpangba :

À mon âge, si je pouvais disposer d'une voiture, ça m'aiderait beaucoup. Car, voyez-vous je suis obligée de me déplacer en voiture de location. Ça me revient cher. Je demande au gouvernement, ou même aux personnes de bonne volonté, de se pencher sur ce dossier. Même une voiture d'occasion ferait l'affaire.

Son vœu aura été exaucé quatre mois plus tard, le 06 décembre 2019, environ deux mois avant son décès le 19 janvier 2020. La reconnaissance traduite en acte n'est venue qu'au soir de sa vie, soit après plus de 60 ans de carrière musicale. En 2014, le gouvernement lui octroyait une pension mensuelle de 300.000 FCFA et une villa de 18.000.000 FCFA en 2015. Cette reconnaissance, c'est aussi l'expression de l'intérêt de l'Etat pour les acteurs culturels en général et plus spécifiquement pour les musiciens.

En plus de constituer un cadre de réflexion sur les œuvres d'Allah Thérèse, ce colloque est un hommage à la chansonnière. Il s'agit d'une contribution à la sauvegarde et à la pérennisation de nos musiques traditionnelles. L'on note que les musiques dites traditionnelles sont parfois considérées comme des sous musiques. Des gens vont jusqu'à les considérer comme du bruit. Or, ces musiques sont porteuses de sens et recèlent une bonne part de notre identité. Selon Simha Arom (2007), « *la musique est l'un des moyens d'expression par lesquels un groupe culturel construit son identité.* » Préserver notre identité induit inéluctablement la protection de nos musiques. Nos musiques traditionnelles recèlent une bonne part de l'histoire de nos peuples africains, de la vision du monde de ces derniers. La protection de certaines musiques africaines au patrimoine immatériel de l'UNESCO, à l'instar du balafon, nous rappelle la menace

qui plane sur celles-ci. La communauté scientifique ne saurait donc rester sourde et insensible à cette menace. D'où l'intérêt de mener des recherches en vue d'éclairer la société sur l'importance des musiques comme celles d'Allah Thérèse. La recherche sur les musiques de tradition orale peut aider à mieux comprendre certaines réalités de nos sociétés africaines.

Ce colloque pluridisciplinaire organisé par le laboratoire des sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC), de l'UFR Information, Communication et Arts (UFRICA) de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) s'inscrit dans cette dynamique. Différents chercheurs et enseignants-chercheurs venus de différents pays vont mener la réflexion et des échanges sur Allah Thérèse durant trois jours. Nous souhaitons à tous les participants, de fructueux travaux et vous assurons que l'Université Félix Houphouët-Boigny demeurera toujours à vos côtés pour soutenir la recherche scientifique. C'est donc avec des mots d'encouragement que je vous exhorte à mener au cours des deux jours à venir des débats ouverts et inspirés en vue d'en tirer des conclusions riches en enseignements et connaissances pour l'épanouissement de la science.

Sur ces mots et en ce moment solennel, je déclare ouvert le colloque international pluridisciplinaire portant sur Allah Thérèse et ses œuvres.

Je vous remercie de votre attention.

Dr Dola Zié, Directeur du contrôle de gestion et de la gouvernance de l'Université Félix Houphouët-Boigny, représentant le Prof. BALLO Zié, président de l'Université Félix Houphouët-Boigny